

**De la part du Peuple Japonais**

**EVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET  
« RENFORCEMENT DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, A TRAVERS LE  
RELEVEMENT SOCIO-ECONOMIQUE, LE DIALOGUE ET L'EDUCATION DES  
JEUNES, DANS LES COMMUNAUTES TOUCHEES PAR LE CONFLIT DANS LA  
REGION DU POOL ET SES ENVIRONS »**

**RAPPORT FINAL**

**Joseph MBOUNGOU-MBILA**

Consultant National

Brazzaville, mai 2021

## **TABLE DES MATIERES**

---

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>4</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE.....</b>	<b>5</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>8</b>
1.1. Présentation du rapport.....	8
1.2. But, portée et objectifs de l'évaluation .....	8
1.3. Méthodologie générale de l'évaluation .....	9
1.3.1. Observation/analyse .....	9
1.3.2. Revue documentaire .....	9
1.3.3. Entretiens semi-structurés et structurés.....	9
1.3.4. Focus groupe avec les bénéficiaires finaux .....	9
1.3.5. Observations directes sur le terrain .....	10
1.3.6. Système de notation des performances .....	10
1.3.7. Leçons apprises et recommandations .....	11
1.3.8. Phasage de la mission.....	11
1.4. Difficultés rencontrées.....	11
<b>II. PRESENTATION DU PROJET.....</b>	<b>11</b>
2.1. Contexte et historique du projet.....	11
2.2. Objectifs du projet .....	12
2.3. Le cadre logique du projet .....	12
2.4. Stratégies de mise en œuvre .....	13
2.5. Cadre institutionnel de mise en œuvre .....	13
2.6. Environnement du projet .....	13
2.7. Financement.....	14
<b>III. RESULTATS DE L'EVALUATION.....</b>	<b>14</b>
3.1. Pertinence .....	14
3.2. Efficacité.....	15
3.3. Efficience.....	20
3.4. Impact.....	22
3.4.1. Performances du projet au regard des effets intrinsèques escomptés .....	22
3.4.2. Contribution aux effets sus generis : UNDAF/ CPD, RPD ou GPD.....	23

3.5.	Durabilité.....	23
3.5.1.	Engagement des autorités.....	24
3.5.2.	Soutien sociopolitique.....	24
3.5.3.	Viabilité économique.....	24
<b>IV.</b>	<b>PRISE EN CHARGE DES THEMATIQUES TRANSVERSALES.....</b>	<b>25</b>
4.1.	Contribution à l’atteinte des ODD.....	25
4.2.	Genre et inclusion.....	25
4.3.	Cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation.....	26
<b>V.</b>	<b>POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES.....</b>	<b>26</b>
5.1.	Point fort.....	26
5.2.	Points faibles.....	26
5.2.1.	Au niveau de la conception du Projet.....	26
5.2.2.	Au niveau du management du Projet.....	26
<b>VI.</b>	<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>27</b>
6.1.	Principales constatations.....	27
6.2.	Recommandations.....	27
<b>ANNEXES.....</b>		<b>29</b>
1.	Matrice d’évaluation.....	30
2.	Chronogramme des activités de la mission, Rencontres et Visites.....	36
3.	Principaux documents consultés.....	36
4.	Cadre de résultats du projet.....	37

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

---

AGR	Activités Génératrices de Revenus
CAMP	Commission Adhoc Mixte Paritaire
CFA	Communauté Financière Africaine
CP	Comité de Pilotage
CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays/Country Programme Action Plan
CVPFNL	Centre de Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux
DDR	Démobilisation, Désarmement, Réinsertion
HCREC	Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex – Combattants
HIMO	Haute intensité de Main d'Oeuvre
IEC	Information, Education, Communication
IRF	Immediate Response Facility
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MEFDD	Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable
MSPFIFD	Ministère de la Santé, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBF	Peace building Fund (Fonds de Consolidation de la Paix)
PBSO	Peace building Support Office/ Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document du Projet
PTA	Plan de Travail Annuel
STDE	Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
SNU	Système des Nations Unies
S&E	Suivi Evaluation
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNFPA	United Nations Fund of Population Activities
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollar des Etats-Unis
VBG	Violences Basées sur le Genre

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau N° 1 : Répartition des groupements par district selon le type d'activité .....	16
Tableau N° 2 : Performances en matière d'amélioration des moyens de subsistance aux communautés .....	17
Tableau N° 3 : Performances en matière de cohésion sociale .....	19
Tableau N° 4 : Exécution financière au 15 mars 2021 .....	20
Tableau N° 5 : Autres dépenses à effectuer du 15 au 31 mars 2021 .....	21

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Exécution financière .....	21
Graphique 2 : Taux de réalisation .....	21
Graphique 3 : Autres activités prévues du 15 au 31 mars 2021 .....	22
Graphique 4 : Description des tâches des différentes activités .....	22

## RESUME ANALYTIQUE

Entre 2016 et 2017, le département du Pool a connu une crise socio-politique qui a provoqué des déplacements internes en général, et qui a considérablement accru les besoins humanitaires. Cependant depuis les accords de cessez-le-feu signés en décembre 2017 et la collecte d'armes en août 2018, il y a eu un retour massif des populations.

Pour aider le Gouvernement à concrétiser les engagements pris dans les accords de paix négociés avec les mouvements rebelles, le projet de « *Renforcement de la consolidation de la paix, à travers le relèvement socioéconomique, le dialogue et l'éducation des jeunes, dans les communautés touchées par le conflit dans la région du Pool et ses environs* » a été conçu et exécuté de façon conjointe par le Gouvernement et le PNUD avec l'appui financier de la République du Japon.

Prévu en mars 2020, le démarrage du Projet n'a effectivement eu lieu qu'en octobre, pour cause de Covid-19. Il poursuivait deux objectifs spécifiques à savoir, (i) améliorer les moyens de subsistance des communautés par des actions de redressement, y compris des activités à forte intensité de main d'œuvre et à rendement rapide pour les femmes et les jeunes à risque, et (ii) contribuer à la cohésion sociale et à la restauration de l'autorité de l'Etat, en améliorant le dialogue communautaire, la fourniture d'infrastructures administratives, sanitaires et de routes de desserte rurale. L'évaluation finale du projet a porté sur la pertinence de sa conception et de la stratégie de mise en œuvre, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

A l'évidence, tous les spécialistes de gestion des problèmes post-conflits armés sont d'avis que la mise en œuvre d'un programme de réinsertion socio-économique des ex-combattants est le meilleur gage de succès pour le retour à une situation de paix durable. De ce point de vue, on peut donc dire que la pertinence du présent Projet de réinsertion est avérée. Par ailleurs, de par sa cible géographique relativement localisée ne couvrant que quatre districts et de par le niveau relativement modeste des ressources financières mobilisées (**540 053 USD**), l'exécution du Projet de réinsertion revêt un caractère pilote. Elle est censée générer des enseignements qui, s'ils sont capitalisés par l'ensemble des parties prenantes, devrait servir de boussole à l'exécution d'autres Programmes nationaux de réinsertion.

Le projet a non seulement apporté une réponse au mécontentement d'une population qui était confrontée à la pauvreté et n'avait plus de perspective, mais aussi aux engagements politiques pris par le gouvernement à travers des négociations qui avaient impliqué plusieurs acteurs, pour faire revenir la paix dans le département. Les activités et les produits prévus se rapportent effectivement aux besoins, et ont permis la réalisation de plusieurs résultats et de premiers changements, parmi lesquels peuvent notamment être retenus : (i) la contribution au rétablissement de la communication et des relations, et progressivement d'une certaine confiance, entre des parties qui avaient rompu tout lien ; (ii) l'appréciation de la population de certaines améliorations du côté de l'Etat, comme par exemple la cohabitation avec la force publique et une présence un peu plus importante en effectifs ; (iii) les très belles réussites d'une partie des AGR soutenues par le projet et le grand intérêt pour la dynamique créée autour des groupements mixtes, jeunes, femmes ex-combattants.

Des limites ont atténué la pertinence dans l'opérationnalisation du projet notamment le problème d'accès aux terres souvent en location et le non-respect des engagements pris par le MEF en matière de ration alimentaire. La conception du projet aurait pu se fonder sur de telles analyses en recrutant un consultant spécialiste en économie communautaire et en organisation des groupements de producteurs. Une étude approfondie aurait pu être menée pour analyser le contexte sociologique et la microéconomie de ce département afin d'en déduire les formes d'organisation les plus appropriées de groupements à mettre en place, l'appui à apporter aux acteurs, les atouts et les limites de ce type d'organisations économiques et les recommandations pertinentes pour assurer leur organisation et fonctionnement adéquat, leur viabilité et durabilité.

S'agissant de l'efficacité du projet, la plus part des activités planifiées dans le cadre de l'objectif relatif à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés ont été réalisées : 51 groupements ont été identifiés et appuyés dans les districts de Dzoumouna, Mbanza-Ndounga, Loumo, Louingui, Mindouli, Goma Tsé-Tsé et Igné ; 612 personnes ont bénéficié de cet appui de façon directe dont plus de 50% de femmes ; des travaux à haute intensité de main d'œuvre sont en cours d'exécution dans les localités de Massembo-Loubaki et Ntoba Yilele pour la construction d'une porcherie, Louingui pour la construction d'un poulailler et Missafou pour la construction d'une bergerie. Cependant, l'activité liée au Soutien économique à la jeunesse pour lutter contre le déclencheur potentiel de la violence des jeunes n'a pas été exécutée.

Concernant l'objectif relatif au renforcement de la cohésion sociale, les activités réalisées sont les suivantes : formation de 31 membres des comités de dialogue et de réconciliation sur la prévention et la gestion des conflits ; 40 membres des réseaux des jeunes leaders des valeurs républicaines et de paix ont reçu une formation de recyclage en vue de préparer les campagnes de sensibilisation dans le département du Pool ; 12 660 personnes ont été sensibilisées sur les valeurs de paix, de citoyenneté et aux valeurs morales dont 6 434 femmes soit 50,82% ; la rédaction du guide sur l'éducation à culture du patriotisme et de la citoyenneté ; la redynamisation des radios communautaires de Kinkala, Mindouli et la Radio Citoyenne des jeunes de Brazzaville et production des missions éducatives.

Dans l'ensemble, au regard des résultats obtenus, on peut estimer que la performance du *Projet de Renforcement de la consolidation de la paix* est bonne. Les entretiens menés par la mission d'évaluation, les focus groupes organisés avec les bénéficiaires, ont montré clairement que la stratégie menée se fondant sur la constitution et l'appui apporté aux groupements a été efficace. Aucun ex-combattant inséré dans les groupements n'entend reprendre les armes et rejoindre une quelconque rébellion. Les groupements ont montré une efficacité réelle sur le plan économique, social et politique de même que sur le plan stratégique.

Les résultats de l'exécution financière du projet ont été présentés, de façon descriptive et complète, en mettant en relation les dépenses avec les activités prévues qu'elles ont financées,

ce qui rend facile toute analyse financière des réalisations. Au niveau macro, méso et micro-économique, ces résultats ont eu un impact appréciable sur le développement institutionnel, sur le développement humain et sur la consolidation de la paix.

La durabilité des acquis est tout aussi satisfaisante, au regard de la situation avant-projet des bénéficiaires, qui était assez difficile et l'engagement résultant de leur nouvelle situation économique. Le Projet a pu donc procurer des revenus et surtout insuffler une nouvelle dynamique micro-économique et sociale au niveau des bénéficiaires et de leurs communautés. Cela a produit des changements significatifs sur le plan de leur statut social, des relations sociales à l'intérieur de leurs groupes, des comportements et de la culture de paix.

Le terrain est donc suffisamment favorable, pour accueillir de nouveaux programmes. Mais en attendant, la rupture entre l'arrêt des activités du Projet et le démarrage effectif de nouveaux programmes, risque d'être préjudiciable à ses acquis, quand même considérables, mais encore fragiles.

Les membres des groupements (hommes et femmes) et les ex-combattants ont exprimé durant la présente mission d'évaluation finale du Projet de Renforcement de la consolidation de la paix: i) leur satisfaction d'avoir pu accéder aux subventions et d'avoir été organisées en groupements d'intérêt économique, ii) d'avoir pu améliorer leurs revenus individuellement et collectivement, iii) d'avoir pu participer pour certaines à la prise de décision dans leurs communautés, iv) leurs attentes quant à la consolidation et l'accroissement des financements reçus (certains ont même souhaité l'accès au crédit et pas nécessairement à des subventions, pour développer leurs opérations) ; vi) les femmes ont exprimé spécifiquement en faveur de leurs membres un renforcement de capacités (alphabétisation fonctionnelle et gestion), un appui en fonds de crédit, un appui en matériels d'allègement des travaux de préparation des céréales (moulins à maïs, fougou, ...) et ont proposé un appui aux jeunes filles et garçons (formation technique et professionnelle).

Les recommandations suivantes sont formulées par l'évaluation pour accompagner la poursuite et l'extension de l'expérience du Projet de Renforcement de la consolidation de la paix dans le département du Pool et ailleurs : (i) S'investir davantage dans les projets de stabilisation car leur plein succès dépend de toutes les parties prenantes ; (ii) Spécifiquement s'investir davantage dans les interventions du pilier de restauration de l'autorité de l'Etat (appui à la police, appui à la justice, appui à l'administration locale et aux services de l'Etat, route, etc.) et dans la réalisation de la partie incombant à l'Etat ; (iii) Veiller au caractère durable des activités, en s'assurant par exemple que l'approche adoptée prépare les groupements appuyés à pouvoir continuer le travail de façon autonome autant que possible après la fin du projet ; (iv) Participer pleinement au dialogue aux différents niveaux et étapes et surtout mettre en œuvre les recommandations qui en ressortent ; (v) Revoir le mécanisme de coordination avec une meilleure organisation des différentes structures impliquées dans la gestion du projet.



## **I. INTRODUCTION**

### **1.1. Présentation du rapport**

Le présent rapport rend compte de la mission d'évaluation finale externe du Projet « *Renforcement de la consolidation de la paix, à travers le relèvement socioéconomique, le dialogue et l'éducation des jeunes, dans les communautés touchées par le conflit dans la région du Pool et ses environs* ». Les conclusions contenues dans ce rapport tiennent compte des discussions et de l'échange des points de vue qui ont jalonné le déroulement de la mission et qui confèrent à cette dernière un caractère participatif réel. Ces discussions et ces échanges entre la mission d'évaluation d'un côté et les responsables du projet de l'autre, ont débuté dans le cadre de la rédaction du rapport de démarrage de la mission. Rédigé à l'issue de la première semaine de la mission et présenté le 13 avril 2021, le rapport de démarrage a permis de rendre compte du déroulement de la mission et de présenter les grandes lignes de la démarche méthodologique que le consultant entendait adopter pour l'analyse et l'appréciation des résultats du projet. L'examen de ce rapport a permis de mettre en exergue certains éléments de constat et de diagnostic pour soutenir l'échange et la discussion sur les conclusions de l'évaluation. Les remarques et les observations qui ont été faites à cette occasion ont ainsi contribué à enrichir le présent rapport.

### **1.2. But, portée et objectifs de l'évaluation**

La mission dans le cadre duquel intervient le présent rapport, est une mission d'évaluation externe. Elle visait à satisfaire les exigences de transparence et de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes. En termes de portée, elle devait couvrir l'ensemble des réalisations du Projet dans le département du Pool et ses environs sur la période 2020-2021. Enfin, ses objectifs étaient définis comme suit : (i) Analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le document de projet et de tirer des enseignements ; (ii) Evaluer la mise en œuvre du Projet afin d'en faire ressortir les acquis et les leçons pertinentes, en vue de la poursuite du projet et/ou le développement d'autres projets relatifs à la consolidation de la paix ; (iii) Evaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité ; (iv) Evaluer le degré de satisfaction des bénéficiaires ; (v) Evaluer la contribution à l'effet CPAP ciblé ; (vi) Identifier les facteurs de succès et les obstacles ; (vii) Formuler des recommandations et nouvelles orientations pour la consolidation de la paix.

Les résultats obtenus à l'issue de cette évaluation couplés à l'analyse objective des forces et des faiblesses ont débouché sur des recommandations permettant à moyen et long terme, (i) d'améliorer la programmation pour la poursuite du Projet et, éventuellement le développement d'autres projets relatifs à la consolidation de la paix, (ii) d'optimiser les stratégies d'intervention, et (iii) d'effectuer des actions de plaidoyer auprès des partenaires sur la base des évidences.

### **1.3. Méthodologie générale de l'évaluation**

#### **1.3.1. Observation/analyse**

Le Projet a été observé et analysé à plusieurs niveaux : son contexte, son concept, la planification de sa mise en œuvre, ses produits, ses résultats directs, ses impacts/effets et ses facteurs déterminants, positifs ou négatifs. L'information de base a été collectée à travers un certain nombre d'outils et d'attitudes répertoriés ci-dessous.

#### **1.3.2. Revue documentaire**

Les sources documentaires proposées par le commanditaire dans les termes de référence ont été d'une importance capitale pour mieux comprendre le « Projet de Renforcement de la Consolidation de la Paix dans le Pool et ses environs », objet de la présente évaluation. De ces documents, le consultant a cerné les objectifs, les résultats attendus, les activités à mener, les approches et stratégie de mise en œuvre, la stratégie de comptage des bénéficiaires ainsi que le système de suivi-évaluation du Projet. L'accès à ces documents a été également une opportunité pour le consultant, non seulement de concevoir et d'adopter la stratégie à suivre, mais aussi d'identifier les éléments pertinents de comparaison des résultats obtenus avec les résultats prévisionnels. Les informations tirées de ces documents ont enfin permis de comprendre le système d'évaluation actuellement utilisé dans le cadre du Projet, d'analyser les ressources financières mobilisées pour la réalisation des actions du projet sur le terrain et ensuite de déterminer si ce système était ou non adapté pour le suivi post-certification.

L'analyse documentaire a offert les éléments primaires d'évaluation des effets et des impacts du projet sur la situation des bénéficiaires, le développement socioéconomique des communautés ainsi que les performances éducatives selon les critères de genre.

#### **1.3.3. Entretiens semi-structurés et structurés**

Des guides d'entretien ont été élaborés pour servir de supports des échanges et d'interviews formelles avec l'équipe technique du PNUD et les partenaires de mise en œuvre du Projet durant la période indiquée dans les termes de référence. A chaque catégorie d'acteurs (PNUD, Gouvernement, ONG, etc.) correspond un guide d'entretien. Ces outils ont permis d'obtenir des informations sur le mode de planification, d'exécution et de supervision des activités, l'efficacité des structures de suivi aux échelles départementales et locales, le jeu des acteurs dans la mise en œuvre des micro-projets, les systèmes de suivi-évaluation, les forces, faiblesses, opportunités et menaces, etc.

Les questions relatives à la comparaison entre les résultats attendus et atteints, en termes de réalisation des objectifs, de la performance du projet ont été également abordées au cours de ces entretiens.

En outre, les entretiens semi-structurés ont permis de comprendre le degré de mise en place des procédures de suivi ainsi que la régularité de ce processus par les bénéficiaires finaux du projet. Ces entretiens, avec les représentants des services techniques des localités choisies ont permis également de collecter les données.

#### **1.3.4. Focus groupe avec les bénéficiaires finaux**

Par cette approche, le Consultant s'est entretenu avec des groupes homogènes de femmes, de jeunes filles, de jeunes garçons ainsi que des adultes hommes, et des enfants afin de recueillir

leurs perceptions sur les questions ayant trait à la pertinence et l'efficacité du projet, aux forces et faiblesses des mécanismes de mise en œuvre, les risques et opportunités environnementaux ainsi que des impacts de ces mécanismes sur les résultats obtenus.

Pendant ces entretiens de groupes, le Consultant a relevé les changements sociaux, la dynamique communautaire ayant eu lieu dans les villages couverts par le Projet. Leurs avis sur le niveau d'accessibilité de leurs localités, le niveau de participation communautaire, y compris les questions de genre, d'inclusion, d'autonomisation et de durabilité ont été appréciés pendant les Focus groupe dans les villages visités.

Les groupes cibles devant faire l'objet de focus groupe ont été les membres des ménages retournant dans les localités, les ménages restés dans les localités, les ex-combattants et les membres des Comités Locaux de Dialogue (CLD), qui ont des attributions au-delà de la gestion des activités du projet.

### **1.3.5. Observations directes sur le terrain**

La triangulation est une nécessité permettant au consultant, chargé de l'évaluation de valider et/ou de recadrer les données ainsi que les informations recueillies lors des enquêtes auprès des responsables de l'implémentation du projet, des partenaires, des groupes cibles et des bénéficiaires finaux.

Tel est l'objectif assigné aux campagnes d'observations directes menées sur le terrain par l'équipe mobilisée par le Consultant. Ces campagnes ont permis d'apprécier quantitativement et qualitativement les réalisations physiques de même que les résultats effectivement atteints, qui devraient par la suite étayer les analyses sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et les impacts du Projet. Elles ont également permis de cerner le niveau d'accessibilité des localités bénéficiaires des activités du Projet. Durant ces campagnes, l'occasion a été saisie de visiter et de diagnostiquer les réalisations découlant des projets financés par d'autres bailleurs afin d'une part, de comparer qualitativement ces réalisations avec celles réalisées dans le cadre du « Projet de Renforcement de la Consolidation de la Paix dans le Pool et ses environs », mais aussi de pouvoir, le cas échéant, mieux comprendre certains facteurs de performance ou de contreperformance, ainsi que les principales difficultés susceptibles de survenir dans les différentes localités étudiées.

Concrètement, les campagnes d'observation ont été menées sur le terrain au moyen de grilles d'observation élaborées pour chaque composante ou ouvrages du Projet à évaluer (apiculture, maraîchage, porcherie, etc.).

### **1.3.6. Système de notation des performances**

L'approche analytique déroulée ci-dessus est structurée autour des cinq critères traditionnels de l'évaluation : *pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité*. Est également passée en revue la couverture des thématiques transversales : genre, développement de capacités nationales et locales, droits humains, appropriation nationale et locale, notamment. Leur degré de prise en charge dans les projets et Programmes mis en œuvre par le SNU, en général et le PNUD en particulier, en fonction de leur pertinence, doit toujours être mesuré dans le cadre des évaluations. Enfin, l'analyse a débouché sur un système de notation des performances assorti d'une échelle de valeurs à trois niveaux : « **E** » pour *Elevé*, « **M** » pour *Moyen* et « **F** » pour *Faible à Nul*. En amont de chaque attribution de note, les déterminants de celle-ci sont exposés dans le détail.

### **1.3.7. Leçons apprises et recommandations**

Au-delà des observations faites et des analyses de performances auxquelles elles ont donné lieu, l'exécution du Projet « *Renforcement de la Paix dans le Pool et ses environs* » a aussi été considérée comme un lieu d'expérience et d'apprentissage, en direction aussi bien de la phase de passage à une échelle plus significative, que d'autres interventions similaires, au Pool ou ailleurs. Aussi, à partir des observations et des analyses faites, l'évaluation s'est attachée à tirer les enseignements qui s'imposent et les recommandations pertinentes.

### **1.3.8. Phasage de la mission**

La mission s'est déroulée dans la période du 12 au 30 avril 2021. L'évaluation dans son ensemble a été organisée autour de trois principales phases, à l'intérieur d'une dynamique plus cumulative que successive. *La première phase* de la mission a consisté en une revue des documents de base du Projet. *La deuxième*, en des entretiens avec les acteurs et les parties prenantes, d'une part, en des visites des réalisations, d'autre part. *La troisième, enfin*, a consisté, dans la suite de la collecte de données secondaires et primaires, et de leur exploitation, à analyser cette matière accumulée et à rédiger les rapports.

La mission a débuté avec une séance de *briefing* et s'est terminée par une séance de *débriefing*. L'une et l'autre ont permis, respectivement, au Commanditaire de préciser la commande, et au Consultant de partager ses constatations intermédiaires et de recueillir les premiers commentaires des parties avant d'avancer dans la rédaction des rapports.

### **1.4. Difficultés rencontrées**

Aucune difficulté majeure n'est à signaler. Toutefois, des rendez-vous prévus avec les personnes ressources du Projet et la mise à disposition des fonds de démarrage de la mission n'ont pu se tenir dans le temps souhaité, rallongeant et décalant ainsi d'un peu plus de deux semaines, le délai de dépôt du rapport.

## **II. PRESENTATION DU PROJET**

### **2.1. Contexte et historique du projet**

Le « Projet de Renforcement de la consolidation de la paix, à travers le relèvement socioéconomique, le dialogue et l'éducation des jeunes, dans les communautés touchées par le conflit dans la région du Pool et ses environs » est une initiative du Gouvernement de la République du Congo. Mis en place depuis octobre 2020, ce projet s'est exécuté jusqu'à mars 2021, par le PNUD.

Le conflit du Pool a provoqué des déplacements internes en général, ce qui a considérablement accru les besoins humanitaires. Le projet se réalise donc dans un contexte marqué par la crise socio-politique qu'a connu ce département entre 2016 et 2017, crise qui s'est manifestée par :

- Les affrontements armés entre les forces de sécurité et les combattants « ninjas-nsiloulous » ayant causé des dommages matériels et humains importants ;

- La destruction de certains villages ainsi que des biens agricoles et des infrastructures sociales ;
- La vulnérabilité des hommes, des femmes et des enfants en termes de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé, d'éducation et de protection ;
- L'absence d'un programme de redressement significatif depuis le début de cette crise post-conflit et le retard important dans la mise en œuvre d'un programme DDR.

Cependant, à la suite de la signature du cessez-le-feu en décembre 2017 et la collecte d'armes en août 2018, il y a eu un retour massif des populations, nécessitant ainsi la mise en place des initiatives concrètes et pérennes en vue de permettre aux populations de renouer avec les activités économiques, de sensibiliser les populations sur les valeurs citoyennes et de restaurer l'autorité de l'Etat. De cette nécessité est né le projet de « Renforcement de la consolidation de la paix, à travers le relèvement socioéconomique, le dialogue et l'éducation des jeunes, dans les communautés touchées par les conflits dans la région du Pool et ses environs », faisant l'objet de la présente évaluation.

## **2.2. Objectifs du projet**

L'objectif global du projet est de « *soutenir le redressement économique et social, la réinsertion et la réintégration et à améliorer les conditions de vie des personnes déplacées qui rentrent chez elles et des communautés d'accueil (en particulier les jeunes, les femmes y compris les anciens combattants) dans la région du Pool et dans d'autres régions voisines telles que Brazzaville et Bouenza* ». Cet objectif global se décline en deux objectifs spécifiques, à savoir :

- Améliorer les moyens de subsistance des communautés par des actions de redressement, y compris des activités à forte intensité de main d'œuvre et à rendement rapide pour les femmes et les jeunes à risque ;
- Contribuer à la cohésion sociale et à la restauration de l'autorité de l'Etat, en améliorant le dialogue communautaire, la fourniture d'infrastructures administratives, sanitaires et de routes de desserte rurale.

## **2.3. Le cadre logique du projet**

S'agissant du cadre logique, il est contenu dans le plan stratégique du PNUD 2018-2021 intitulé « Renforcer la résilience aux chocs et aux crises ». La composante du programme est la bonne gouvernance. Ce cadre logique pose quelques problèmes de cohérence car les cibles ne sont pas clairement définies, afin de permettre une analyse approfondie en termes de comparaison entre les prévisions et les résultats effectivement atteints. Il a prévu néanmoins des indicateurs d'activités suivants :

- l'amélioration des conditions de vie des populations cibles ;
- la relance des activités agricoles, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la promotion d'une agriculture durable ;
- le renforcement de l'autonomisation des femmes (au moins 40%)
- le soutien au dialogue communautaire et l'éducation des jeunes.

Le budget prévu et inscrit dans le cadre logique pour effectuer toutes les activités du projet est de **545 454 USD**.

#### **2.4. Stratégies de mise en œuvre**

Les stratégies de poursuite des résultats susmentionnés sont les suivantes :

- Evaluation des potentialités des zones d'installation et cartographie des opportunités économiques ;
- Identification et sensibilisation des jeunes à risque (hommes/Femmes) en vue de leur organisation en groupements d'intérêt économique ;
- Appui aux Comités de dialogue pour identifier et créer les AGR ;
- Création d'emplois temporaires afin de générer rapidement des revenus ;
- Equipement des groupements en petits outillages et intrants agricoles de production ;
- Formation et financement des réseaux de jeunes leaders sur la paix et les valeurs républicaines ;
- Octroi des micro-subventions aux groupements à titre de fonds de roulement.

#### **2.5. Cadre institutionnel de mise en œuvre**

Le PNUD a bénéficié d'une subvention de la République du Japon pour la mise en œuvre du Projet « Renforcement de la consolidation de la paix, à travers le relèvement socioéconomique, le dialogue et l'éducation des jeunes, dans les communautés touchées par le conflit dans la région du Pool et ses environs », à travers son Programme « Gouvernance ». Les partenaires d'appui de ce Projet sont : le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement et le Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-combattants, pour les aspects techniques et le suivi des activités, le Gouvernement Japonais (JICA), pour les aspects financiers, et enfin des Organisations de la Société Civile ainsi que des Organisations communautaires de base, y compris les groupements de femmes et des jeunes, pour les aspects liés à la mise en œuvre.

#### **2.6. Environnement du projet**

Le projet a été exécuté dans un environnement caractérisé par l'exécution préalable d'autres projets et activités qui ont permis d'avoir des synergies du fait de la complémentarité. Il s'agit notamment du projet « Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR » (PBF 2018-2020), qui a permis la mise en place des comités locaux de dialogue et de réconciliation, du projet « Prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et à la consolidation de la démocratie » dont l'une des actions phares a porté sur la sensibilisation des jeunes sur les valeurs de paix et la citoyenneté, ou encore du Projet d'Appui aux Substances Durables (PASD).

La mise en œuvre de tous ces projets, couplée au partenariat avec les ONG locales, sont autant des facteurs qui ont permis de créer un environnement institutionnel favorable pour l'exécution du présent projet.

## 2.7. Financement

Le projet est entièrement financé par une subvention de la République du Japon, pour un montant total de **545 454 USD**, mobilisés pour toute la période d'exécution 2020-2021.

## III. RESULTATS DE L'EVALUATION

### 3.1. Pertinence

Le Plan National de Développement (PND) 2018 – 2022, référentiel des politiques nationales de développement pour la période sus-indiquée, intègre les objectifs poursuivis par le Projet de Renforcement de la Paix, à travers le relèvement socioéconomique, le dialogue et l'éducation des jeunes, dans les communautés touchées par les conflits dans la région du Pool et ses environs. En effet, le renforcement de la paix est bien en phase avec les cinq piliers du PND à travers le pilier 1: *« le renforcement de la gouvernance dans tous les domaines (politique, juridique, administratif, et économique) est essentiel pour accompagner les programmes dans les domaines de concentration »*. Cette volonté affichée des pouvoirs publics fait donc, au total, que le renforcement de la paix montre une bonne pertinence stratégique, c'est-à-dire, concourt bien à la réalisation des priorités retenues par le pays dans la planification stratégique de son développement.

Du côté du SNU, le projet fait suite à la réponse à la requête du Gouvernement adressée le 27 novembre 2017, au Coordonnateur Résident du SNU, sollicitant le soutien au processus de paix enclenché lors de la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités le 23 octobre 2017, et sert l'effet1 de l'UNDAF libellé comme suit : *« D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré au plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire »*. Dans le Programme Pays du PNUD, il est articulé sur les ODD10 : *« Réduire les inégalités »* et ODD16 *« Paix, justice et institutions efficaces »*.

Au niveau opérationnel aussi il y a pertinence, car la contribution du projet dans le développement local de ce département est avérée. Cette contribution a revêtu la forme de groupements d'intérêt économique et de vente dans le secteur du maraîchage et à travers les AGR. La méthodologie adoptée pour l'identification et la sélection des microprojets, leur financement et leur assistance devant fonder l'organisation et le bon fonctionnement des groupements a été très intéressante (voir stratégies de mise en œuvre).

Le projet s'efforce également de promouvoir des activités économiques qui devraient contribuer à améliorer le profil de développement humain des localités concernées.

La pertinence opérationnelle est toutefois, d'une certaine manière, relativement contrariée à certains égards :

- Les contradictions entre les propriétaires terriens et les groupements pour l'exercice de leurs activités. En effet, les membres des groupements ont acquis les terres (3 hectares) auprès d'un membre issu d'une famille n'ayant pas le droit de faire louer ces

terres. Malgré l'implication des autorités locales, aucun compromis n'est encore trouvé.

- Le non-respect des engagements pris par les autorités politico-administratives du Ministère de l'Economie Forestière dans la fourniture de ration alimentaire comme source d'énergie et de motivation des acteurs, ce qui n'était pourtant pas prévu dans les protocoles d'accord.

### **3.2. Efficacité**

L'efficacité se définit comme « la mesure dans laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou doivent être atteints, compte tenu de leur importance relative » (OCDE). Dans cette évaluation, l'efficacité de la mise en œuvre du projet est analysée à travers les paramètres suivants : la mise en œuvre du programme, le niveau d'atteinte des résultats, l'efficacité des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre, en fonction des performances financière et économique des réalisations et des bénéficiaires directs.

***Produit 1 : Les moyens de subsistance des communautés sont améliorés grâce à des actions de redressement, y compris des activités génératrices de revenus rapide et des activités à haute intensité pour les femmes et les jeunes à risque***

Au titre du premier produit portant sur les moyens de subsistance des communautés, le projet s'est inscrit dans une dynamique d'intervention avec l'appui des principaux partenaires.

Ainsi avec le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, trois activités ont été réalisées dans le cadre de la réponse à la pandémie du coronavirus, à savoir :

- *L'identification des bénéficiaires*

Une mission réalisée dans le district de Dzoumouna a permis de déterminer le nombre et la taille des groupements. Ainsi, avec le concours de la Sous-Préfecture et de la Direction départementale de l'Agriculture, 37 groupements, constitués en majorité de femmes ont été constitués

- *L'appui à l'acquisition d'équipements*

Des équipements agricoles ont été acquis au profit des groupements sélectionnés. La remise de ces équipements, constitués des tricycles et divers matériels agricoles, a été effectuée lors la célébration de la journée internationale de la femme rurale. Toutefois la réalisation de cette activité s'est heurtée à quelques entraves notamment la livraison tardive des équipements dans certaines zones.

- *Le suivi des activités*

Des missions de suivi ont été réalisées et un film documentaire retraçant le processus de sélection des bénéficiaires, la distribution des équipements et toutes réalisations a été produit.

En ce qui concerne le Ministère de l'Economie Forestière, la mise en œuvre du produit 1 a consisté au renforcement des capacités des jeunes à risques afin de contribuer à la réduction



du chômage et de la pauvreté dans la zone du projet, plus précisément dans les localités de Mbanza Ndounga et Loumo. A cet effet, 60 jeunes regroupés en 6 groupements ont été formés dans le domaine de l'agroforesterie (métiers agricoles, production d'huiles essentielles, de miel, création d'entreprise, nouvelles techniques culturales de production biologique) avec l'appui du CVPFNL.

Ces phases d'identification et de formation ont permis le lancement effectif des AGR dans les secteurs de l'agroforesterie, de l'apiculture et du maraîchage, en vue de l'amélioration des conditions de vie de ces personnes vulnérables.

Enfin, avec le Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants, il s'est agi de la sélection, après identification, des microprojets d'AGR des comités de dialogue dans 4 districts, d'une part, et de la promotion des emplois HIMO, d'autre part.

Une étude des opportunités économiques dans la zone a été réalisée afin d'évaluer les potentialités de zones de peuplement et la cartographie des AGR dans les districts de Louingui, Goma Tsé-Tsé, Mindouli et Ignié. Les résultats de cette étude ont permis d'identifier les filières à haute valeur ajoutée pour la réalisation des AGR, afin de permettre d'inscrire les activités socio-économiques du projet dans une logique d'innovation et de relance des économies locales vers la durabilité. Ainsi, 8 groupements composés de 1 600 membres dont 30% de femmes ont été sélectionnés pour bénéficier d'un appui, ainsi qu'il apparaît dans le tableau suivant :

**Tableau N° 1: Répartition des groupements par district selon le type d'activité**

N°	Districts	Groupements	Activités
01	Goma Tsé-Tsé	Ntoba Yilélé	Elevage porcin
		N'guissani de Goma Tsé-Tsé Centre	Maraîchage
02	Mindouli	Les Elus de Massembo Loubaki	Elevage porcin
		Jacomi	Elevage de moutons
03	Louingui	Kimana-Mpaka	Elevage de poules pondeuses
		Groupement agropastoral de Loukoko	Elevage porcin (Renforcement des capacités de production)
04	Ignié	Groupement Frères et Sœurs	Culture du manioc
		Groupement Amour	Maraîchage

Après la mission d'étude des opportunités économiques, plusieurs actions ont été entreprises : évaluation des besoins, identification des fournisseurs, achat de matériel et de produits agropastoraux, mise en place d'un mécanisme d'utilisation des jeunes et populations concernées pour les travaux de construction des porcheries et hangars sous l'approche HIMO.

Au total, l'ensemble des actions entreprises relatives aux AGR et aux activités à haute intensité pour les femmes et les jeunes à risques ont significativement amélioré les moyens de subsistance des communautés.

On note cependant que l'activité relative au soutien économique à la jeunesse pour lutter contre le déclencheur potentiel de la violence des jeunes n'a pas été réalisée.

**Tableau N° 2 : Performances en matière d'amélioration des moyens de subsistance aux communautés**

Niveau Produit				Niveau Activités				
Produit 1.	Rating			Attentes spécifiques	Réalizations observées	Rating		
	E	M	F			E	M	F
Les moyens de subsistance des communautés sont améliorés grâce à des actions de redressement, y compris des activités génératrices de revenus rapide et des activités à haute intensité pour les femmes et les jeunes à risque				Evaluation des potentialités des zones d'installation et cartographie des opportunités économiques pour la création des AGR pour les communautés de retour et les ex-combattants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une cartographie des opportunités économiques pour la création d'activités génératrices de revenus (AGR)</li> </ul>			
				Création d'emplois temporaires afin de générer rapidement des revenus pour les communautés grâce à des activités à haute intensité de main d'œuvre et à la mise en place des plans d'épargne individuels ou collectifs par les candidats pour promouvoir des AGR ou des microprojets	<ul style="list-style-type: none"> <li>51 groupements identifiés et appuyés dans les districts de Dioumouna, Mbanza-Ndounga, Loumo, Louingui, Mindouli, Goma Tsé-Tsé et Ignié</li> <li>2 816 emplois temporaires sur 4 000 ont été créés sur la base des Travaux à haute intensité de Main d'œuvre (HIMO) dont 1 316 femmes, soit 46,7%.</li> </ul>			
				Soutien économique à la jeunesse pour lutter contre le déclencheur potentiel de la violence des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>1060 jeunes sur 2 000 ont bénéficié du soutien à travers les groupements dont 615 femmes soit, 58% des bénéficiaires.</li> </ul>			

***Produit 2 : La cohésion sociale est consolidée par la promotion du dialogue intercommunautaire pour le renforcement de la coexistence communautaire***

Au titre du second produit relatif à la cohésion sociale, le projet a effectivement mené des actions spécifiques dans le but de consolider la paix et de promouvoir les valeurs civiques avec notamment le concours du Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants. Les

comités de dialogue et de réconciliation mis en place par le projet « Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR » (PBF 2018-2020) ont servi de cellule d'éveil et de sensibilisation sur les questions de paix et de prévention des conflits.

C'est à ce titre qu'un atelier sur « la formation des comités de dialogue et de réconciliation sur la prévention et la gestion des conflits » a été organisé à Kinkala du 04 au 05 décembre 2020. Cet atelier a connu la participation de 31 membres à raison de 2 participants par comité.

Les comités de dialogue intracommunautaire jouent un rôle déterminant dans la prévention et le règlement des conflits communautaires dans la zone du projet. Ils sont considérés comme les principaux stabilisateurs socio-sécuritaires et de cercle d'éveil communautaire.

La mission a été informée que, malgré leur dynamisme, l'absence d'un statut juridique de reconnaissance confère à l'action de ces comités un caractère quasiment informel.

Sur le plan fonctionnel, les comités ont été dotés en matériel de sensibilisation (30 cartons de rame de papier, 30 lampes torches, 15 cartons de piles, 30 mégaphones) et du matériel de réparation des motos avec un fond pour l'achat de carburant afin de garantir leur mobilité dans la zone.

Le projet s'est exécuté dans un environnement favorable caractérisé par l'exécution d'autres projets et activités qui ont permis d'avoir des synergies du fait de la complémentarité. C'est le cas du projet « Prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et activités pour une contribution positive au développement du pays et à la consolidation de la démocratie » qui avait mis en place un dispositif de sensibilisation des jeunes aux valeurs de paix et à la citoyenneté. Ce dispositif était composé de huit (8) associations dont 4 ont été utilisées dans le cadre du présent projet.

Ainsi, un atelier de recyclage des membres des réseaux des jeunes leaders des valeurs républicaines et de paix a été organisé à Brazzaville, au cours duquel les thématiques suivantes ont été développées :

- Prise de parole en public
- Valeurs républicaines, de citoyenneté et de cohésion nationale ;
- Engagement communautaire ;
- Interculturalité ;
- Communication pour le changement de comportement ;
- Genre.

Les quarante (40) jeunes animateurs, désignés par les associations, qui ont pris part à cet atelier ont été utilisés pour réaliser les campagnes de sensibilisation dans les 4 districts ciblés dans le département du Pool.

En définitive, on peut affirmer que l'objectif 2 a été atteint : 31 membres des comités de dialogues et de réconciliation formés ; 40 membres des réseaux de jeunes leaders des valeurs républicaines et de paix formés ; 12 660 personnes dont 50,82% de femmes sensibilisées sur les valeurs de paix, de citoyenneté et aux valeurs morales ; un guide sur l'éducation à culture

du patriotisme et de la citoyenneté, rédigé ; les radios communautaires de Kinkala, Mindouli et la radio citoyenne des jeunes de Brazzaville, redynamisées.

**Tableau N° 3 : Performances en matière de cohésion sociale**

Niveau Produit				Niveau Activités				
Produit 2	Rating			Attentes spécifiques	Réalisations observées	Rating		
	E	M	F			E	M	F
La cohésion sociale est consolidée par la promotion du dialogue intercommunautaire pour le renforcement de la coexistence communautaire				Renforcement des capacités et soutien à l'opérationnalisation des comités de dialogue existants	<ul style="list-style-type: none"> <li>15 comités de dialogues sur 8 prévus ont été pris en compte dans le cadre du projet. Ces comités ont bénéficié d'une formation sur la gestion et la prévention des conflits et se sont vus dotés du matériel nécessaire à la mise en œuvre de leurs activités.</li> </ul>			
				Soutien à la restauration de l'autorité de l'Etat dans la région du pool	<ul style="list-style-type: none"> <li>17 structures étatiques sur une prévision de 16 ont été dotées du matériel informatique et bureautique en vue de renforcer leur fonctionnalité et l'autorité de l'Etat. Il s'agit de : 13 districts, 2 communes, la Préfecture et le Conseil Départemental.</li> </ul>			
				Formation et financement de réseaux de jeunes leaders sur la paix et les valeurs républicaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quatre (4) réseaux de jeunes leaders ont été redynamisés</li> <li>40 membres des réseaux des jeunes leaders des valeurs républicaines et de paix ont reçu une formation de recyclage en vue préparer les campagnes de sensibilisation dans le département du Pool.</li> <li>12 660 personnes ont été sensibilisées sur les valeurs de paix, de citoyenneté et aux valeurs morales dont 6434 femmes soit 50,82%</li> <li>La rédaction du guide sur l'Education à Culture du patriotisme et de la citoyenneté</li> <li>La redynamisation des radios communautaires de Kinkala Mindouli et la radio citoyenne des jeunes de Brazzaville et production des missions éducatives</li> </ul>			

### 3.3. Efficience

La mesure de l'efficience du projet revient à apprécier si les intrants (moyens humains, financiers et matériels) ont été utilisés dans les meilleures conditions pour réaliser les résultats obtenus.

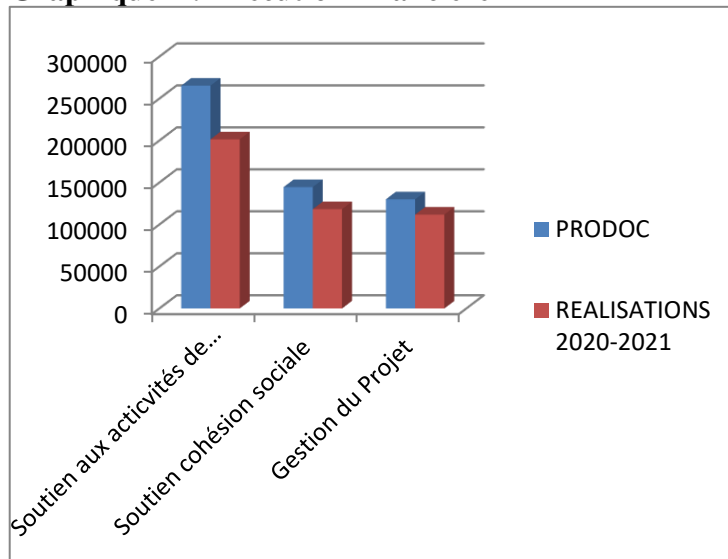
Les activités du projet sont entièrement financées par les contributions numéraires de l'Etat japonais et exécutées par le PNUD en partenariat avec le gouvernement congolais. La revue des plans de travail et du bilan d'exercice 2020-2021, fait ressortir un total de programmation financière de **540 053 USD**. Le taux d'exécution budgétaire sur ces ressources programmées s'établit à 79, 92% au 15 mars 2021.

L'exécution financière du Projet sur la période d'octobre 2020 au 15 mars 2021, est résumée dans le tableau ci-après.

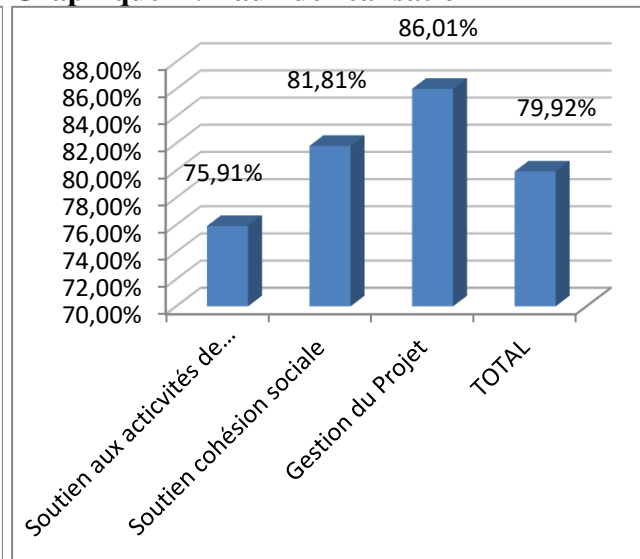
**Tableau N° 4: Exécution financière au 15 mars 2021**

Activités	Montant (USD)						
	Prodoc	Réalisations 2020-2021	Budget disponible	avance en cours/cvpfn l (loa mef)	Ressource disponible au 15/03/21	Po/autres dépenses à effectuer	Solde disponible au 31/03/21
Soutien aux activités de relèvement	265 454	201 517	63 937	13 824	50 113	32 587	17 526
Soutien cohésion sociale	144 595	118 300	26 295	-	26 295	27 008	- 714
<b>Sous total activités</b>	<b>410 049</b>	<b>319 817</b>	<b>90 232</b>	<b>13 824</b>	<b>76 408</b>	<b>59 595</b>	<b>16 812</b>
Gestion du Projet	130 004	111 817	18 187	-	18 187	35 000	- 16 813
<b>TOTAL</b>	<b>540 053</b>	<b>431 634</b>	<b>108 419</b>	<b>13 824</b>	<b>94 595</b>	<b>94 595</b>	<b>0</b>

**Graphique 1 : Exécution financière**



**Graphique 2 : Taux de réalisation**



Au total, jusqu'au 15 mars 2021, 79, 92% de l'enveloppe financière globale prévue de **540 053 USD** ont été consommés, soit le montant de **431 634 USD**. Le solde budgétaire au 15 mars 2021 est de **94 595 USD**. Les dépenses relatives au soutien des activités de relèvement ont consommé 201 517 USD (75,91%) contre 118 300 USD (81,81%) pour les activités de soutien à la cohésion sociale. Les charges liées à la gestion du projet s'élèvent à 111 817 USD (86,01%).

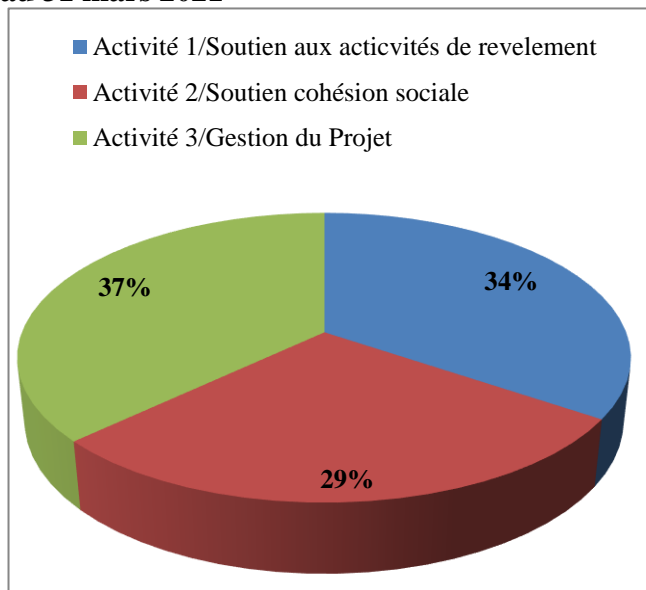
Dans l'ensemble, on peut noter un important niveau d'exécution financière du projet sur la période d'exécution (**79, 92%**), ce qui reflète bien la bonne exécution technique du Projet.

Avant la fin de l'exercice, c'est-à-dire au 15 mars 2021, le solde budgétaire s'établit à **94 595 USD**. Le tableau ci-dessous donne les détails liés à l'utilisation de ce reliquat sur la période du 15 au 31 mars 2021, pour rendre compte de l'exécution financière globale du projet.

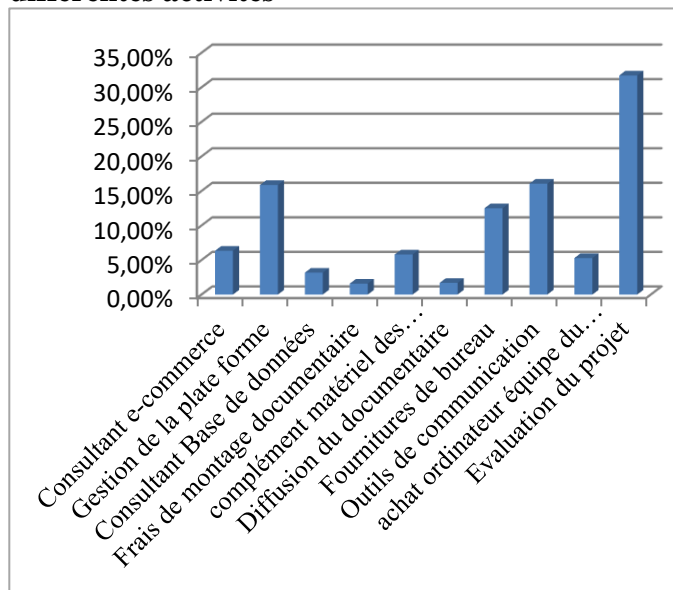
**Tableau N° 5: Autres dépenses à effectuer du 15 au 31 mars 2021**

ACTIVITES	DESCRIPTION	MONTANT	POURCENTAGE
<b>Activité 1/Soutien aux activités de relèvement</b>	Consultant e-commerce	6 000	6,34%
	Gestion de la plateforme	15 000	15,86%
	Consultant Base de données	3 000	3,17%
	Frais de montage documentaire	1 500	1,59%
	complément matériel des groupements	5487	5,80%
	Diffusion du documentaire	1 600	1,69%
	<b>Sous total Act 1</b>	<b>32 587</b>	<b>34,45%</b>
<b>Activité 2/Soutien cohésion sociale</b>	Fournitures de bureau	11 819	12,49%
	Outils de communication	15 189	16,06%
	<b>Sous total Act 2</b>	<b>27 008</b>	<b>28,55%</b>
<b>Activité 3/Gestion du Projet</b>	achat ordinateur équipe du projet	5 000	5,29%
	Evaluation du projet	30 000	31,71%
	<b>Sous total Act 3</b>	<b>35 000</b>	<b>37,00%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>94 595</b>	<b>100%</b>

**Graphique 3 : Autres activités prévues du 15 au 31 mars 2021**



**Graphique 4 : Description des tâches des différentes activités**



Au finish, le taux d'exécution de toutes les ressources mobilisées dans le cadre du projet s'établit à 100%. Les activités liées à la gestion du projet sont les plus consommatrices du budget avec un taux global de 37% du budget total. Les dépenses relatives aux activités de soutien au relèvement et à la cohésion sociale ont consommé respectivement 34,45% et 28,55%.

### 3.4. Impact

#### 3.4.1. Performances du projet au regard des effets intrinsèques escomptés

A travers les résultats escomptés, le projet doit, dans les quatre districts ciblés, contribuer à la réalisation des Objectifs du Développement Durable, en général, et de manière plus spécifique aux objectifs suivants :

- Améliorer les moyens de subsistance des communautés par des actions de redressement, y compris des activités à forte intensité de main d'œuvre et à rendement rapide pour les femmes et les jeunes à risque ;
- Contribuer à la cohésion sociale et à la restauration de l'autorité de l'Etat, en améliorant le dialogue communautaire, la fourniture d'infrastructures administratives, sanitaires et de routes de desserte rurale

*L'impact du projet en matière d'amélioration des moyens de subsistance des communautés est réel.*

Les bénéficiaires ont affirmé avoir sensiblement amélioré leur bien être à plusieurs niveaux :

- Leur occupation à plein temps dans des activités productives, qui leur génèrent des revenus, alors que la plupart d'entre eux évoluaient dans l'oisiveté et la misère ;
- Ces revenus leur permettent d'améliorer l'accès et la participation financière à la scolarité de leurs enfants ;

- Ces nouveaux revenus leur permettent de mieux prendre en charge leurs dépenses de santé ;
- Leurs activités productives leur procurent en plus une grande quantité de produits d'autoconsommation pour leurs ménages ;
- L'implication dans ces activités accroît leur sentiment de bénéficier de plus de considération, de participation, voire d'appartenance à la vie économique et sociale, à travers les réunions, rencontres, séances et visites de travail, avec les autorités étatiques, les bailleurs de fonds, les autorités locales, les ONG, les consultants, les animateurs, en plus des voyages et échanges avec d'autres communautés, etc.

***En ce qui concerne la contribution à la cohésion sociale et à la restauration de l'autorité de l'Etat***, on peut noter un impact psychologique très positif. En effet, le projet a permis de rassurer une population qui hier, vivait dans la peur, la méfiance les uns vis-à-vis des autres. Les bénéficiaires pensent plutôt à faire prospérer leurs AGR et consolider ces acquis qui, leur permettent désormais de nourrir leurs familles et d'être mieux considérés dans leur propre société. Dans ce sens, ils restent convaincus que les activités ne peuvent se fructifier que dans la paix et la cohésion sociale et sont, à ce titre, de véritables acteurs pour la diffusion du message de paix.

Par ailleurs, les campagnes de sensibilisation et les formations réalisées par le projet sur la culture de paix et de citoyenneté ont eu un impact positif sur les comportements des populations pendant la période électorale, et ont eu pour conséquences la bonne exécution des toutes les activités au premier trimestre de la phase d'exécution du projet.

#### **3.4.2. Contribution aux effets sus generis : UNDAF/ CPD, RPD ou GPD**

Les effets sus generis auxquels le Projet doit contribuer sont ceux actés au niveau de l'UNDAF, du CPD du PNUD/Congo et de la Politique des ministères sectoriels. L'effet CPD auquel le projet doit contribuer est le suivant : *« d'ici 2024, les populations congolaises bénéficieront d'un système amélioré de gouvernance institutionnelle, démocratique, des droits de l'homme, administrative et économique qui favorise un développement inclusif et participatif basé sur la consolidation de la paix et les efforts humanitaires »*. A cet égard, des dotations factorielles ont été mises à la disposition des populations dans les domaines de l'agroforesterie et de l'agropastoral.

En ce qui concerne les capacités de développement local, non plus, on note une évolution directe notable, en termes d'amélioration des conditions de vie, à travers la mise en place d'un système économique local, base de développement du capital humain qui est lui-même un préalable à l'accroissement des capacités de développement local.

#### **3.5. Durabilité**

« La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices d'une initiative perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin » (cf. Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, PNUD 2009). Elle est aussi définie, dans les projets par l'analyse des résultats économiques et financiers quantitatifs, comme « la probabilité du maintien dans le long terme des avantages et la résilience au risque des flux permanents des avantages nets du projet au fil du temps (actif, compétences, installations ou services améliorés) » (cf. Directives révisées du Groupe de la Banque Africaine de Développement en matière d'élaboration du Rapport d'Evaluation de



Performance de Projet, 2001). Plusieurs facteurs sont généralement pris en compte, dont les principaux, applicables au PBF, sont analysés ci – dessous.

### **3.5.1. Engagement des autorités**

Le cadre légal et réglementaire facilitant la réinsertion des ex – combattants et leur soutien socio – économique existe à travers la série des accords signés et les mesures d’accompagnement prises au niveau des plus hautes instances du pays. La nouvelle loi de 1992 sur les groupements coopératifs a été aussi un élément de libéralisation, favorable à la création de coopératives pour les ex – combattants, parce que permettant désormais à seulement sept (7) à dix (10) personnes, qui se choisissent librement, de se constituer en coopératives. De plus, les unions de coopératives peuvent maintenant traiter directement avec les bailleurs de fonds.

L’engagement des autorités à maintenir et renforcer le processus de paix et notamment la réinsertion est également perceptible notamment à travers les programmes soumis aux partenaires techniques et financiers, pour consolider les acquis pour les ex – combattants mais surtout parachever les autres aspects des Accords de paix, tels que : (i) le renforcement de la décentralisation (qui intègre le processus électoral en perspective), (ii) l’élaboration de programmes de renforcement des capacités, (iii) l’élaboration et la mise en œuvre du programme DDR de la zone concernée.

### **3.5.2. Soutien sociopolitique**

L’engouement et l’engagement manifestés durant nos visites de terrain : les membres des groupements (masculins et féminins) ont exprimé leur satisfaction et leur volonté de poursuivre le processus, même après la fin du projet, d’abord pour les avantages matériels et financiers acquis, pour la nouvelle reconnaissance de leur statut économique et social, voire politique et, enfin pour les espoirs nourris quelles que soient les perspectives de l’après – projet.

D’autres paramètres de durabilité, symptomatiques de l’engagement des bénéficiaires, sont perceptibles dans la dynamique interne des groupements, par exemple ( i) une forme d’autocontrôle réciproque qui s’installe entre responsables venant de communautés ou de groupes sociaux différents mais collaborant au sein d’un même groupement, ce qui renforce aussi la gouvernance interne, (ii) une meilleure communication intra et inter – communautés, (iii) une nouvelle adhésion à la culture de paix et des relations apaisées entre communautés et enfin, (iv) la concurrence stimulante qui s’instaure en matière de capacitation des acteurs de différentes communautés.

Cependant, des mesures d’encouragement et d’accompagnement des bénéficiaires sont vivement souhaitées, en particulier en termes d’accroissement des capacités financières des groupements, de renforcement des capacités (en alphabétisation fonctionnelle et gestion) et d’appuis/conseils. Mais, la réduction de la pauvreté et l’amélioration de la situation des femmes et des groupes vulnérables ne peuvent être durables que si les groupements et les AGR eux-mêmes sont viables et accroissent leurs moyens financiers et compétences techniques et managériales. Ces populations nourrissent beaucoup d’espoirs quant à l’avenir du système, malgré la persistance du risque sécuritaire qui, d’ailleurs serait amoindri justement par la bonne marche, voire l’extension des microprojets financés.

### **3.5.3. Viabilité économique**

Le succès de l’opération dépend aussi effectivement du caractère approprié des situations ou politiques économiques sectorielles en place dans le pays et surtout leur application dans la zone du Projet. En effet, ces groupements coopératifs évoluent dans un environnement

économique particulier, marqué par la pauvreté, l'analphabétisme et en même temps en présence de potentialités agricoles et minières qui pourraient être exploitées de manière plus profitable pour elles. Il est donc urgent de mettre en œuvre, dans la zone, la panoplie de politiques sectorielles qui existeraient en matière de promotion du secteur privé, de promotion du genre, de promotion de la microfinance, de développement rural par un appui consistant à la filière maraîchère, l'élevage, l'organisation des marchés.

Le potentiel de viabilité économique existe, mais il faudrait mieux l'organiser, à travers par exemple : (i) l'application dans la zone d'une politique d'appui au secteur privé, (ii) le déploiement d'un système approprié de microfinance, (iii) la réflexion sur un système d'approvisionnement en produits manufacturés et, (iv) plus généralement la mise en œuvre d'un programme global de développement économique et social de la zone. La dynamique enclenchée par le projet, en matière de microprojets est économiquement viable, mais le serait davantage dans de telles conditions améliorées.

## **IV. PRISE EN CHARGE DES THEMATIQUES TRANSVERSALES**

### **4.1. Contribution à l'atteinte des ODD**

En contribuant au renforcement des conditions sécuritaires, à la relance des services publics de base au niveau local et au relèvement économique dans le Pool, la mise en œuvre du projet contribue à la réalisation de plusieurs ODD, notamment :

**ODD 1** : Le projet a amélioré les conditions de vie, a un impact en termes de réduction de la pauvreté pour les populations cibles à travers le financement des AGRs pour 1060 personnes.

**ODD 2** : relance des activités agricoles dans la région et l'élimination de la faim, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la promotion d'une agriculture durable.

**ODD 5** : Le projet a permis de renforcer l'autonomie de 67,32% des femmes parmi les bénéficiaires du projet ;

**ODD 16** : le projet a permis de soutenir le dialogue communautaire et l'éducation des jeunes et aider à établir la confiance entre les ex-combattants et les communautés locales et contribuer à la promotion d'une société pacifique et ouverte qui favorise l'accès à la justice pour tous et la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et ouvertes.

### **4.2. Genre et inclusion**

L'approche genre a été fortement utilisée dans la réalisation du projet. En effet, les filles et femmes ont été les cibles prioritaires des activités organisées dans le cadre dudit projet.

Ainsi, sur la base des bénéficiaires directs du projet,

- 50,82% de femmes ont été sensibilisées sur les valeurs de paix, de citoyenneté et aux valeurs morales
- 67,32 % de femmes ont bénéficié des appuis pour la relance économique ;
- 50 % de filles ont été formées en tant qu'animatrices sur les valeurs de paix et de citoyenneté ;
- 40% de filles ont été utilisées pour l'animation des émissions dans les radios communautaires et la Radio Citoyenne des Jeunes.

### **4.3. Cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation**

Des missions de suivi ont été organisées par les Ministères en charge de la mise en œuvre de ce projet. Ces missions qui sont ponctuelles continueront de se réaliser courant l'année.

En vue d'avoir un aperçu global de la mise en œuvre des activités sur le terrain, une mission conjointe a été organisée et a permis de juger le niveau de satisfaction des bénéficiaires et d'apporter des ajustements nécessaires.

## **V. POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES**

Aux termes de l'évaluation, des points forts et des points faibles ont été relevés :

### **5.1. Point fort**

Le point fort de ce Projet réside essentiellement dans sa pertinence, en ce qui concerne la justesse de l'approche de solution proposée au problème créé par la crise militaro-politique du Pool. En effet, il ressort clairement des analyses faites de cette crise que le chômage et la pauvreté en sont les deux premières causes. En ce qui concerne le chômage, il trouve lui-même ses causes dans l'incapacité des Gouvernements à favoriser la création d'emplois d'une part, et la faible qualification professionnelle des jeunes d'autre part. Aussi, en visant les objectifs i) de formation professionnelle des ex-combattants et des jeunes filles et garçons et ii) de réinsertion de ces jeunes dans des activités génératrices de revenus, donc créatrices des richesses matérielles, les concepteurs du Projet ont-ils vu juste en choisissant de s'attaquer aussi bien aux manifestations extérieures de la crise qu'à ses causes profondes.

### **5.2. Points faibles**

La mission a également identifié deux points faibles qui se situent au niveau de la conception et au niveau du management du Projet de réinsertion.

#### **5.2.1. Au niveau de la conception du Projet**

Cette faiblesse concerne la démarche de formulation, en ce qu'elle n'a pas associé les principaux partenaires locaux potentiels que sont les structures de sous-traitance, et plus particulièrement les collectivités territoriales (Sous-préfectures, Conseil départemental, groupements de producteurs etc.), qui sont en charge du développement à l'échelon local et à même d'appuyer efficacement l'exécution du Projet de réinsertion. De plus, l'implication de ces collectivités locales pendant la formulation permettrait de mieux prendre en compte les réalités socio-économiques et culturelles locales, et de préparer plus efficacement l'ancrage institutionnel et les transferts des modalités de pérennisation des acquis aux termes de la phase formelle d'exécution du Projet.

#### **5.2.2. Au niveau du management du Projet**

L'inexistence d'un Comité de Pilotage (CP) en tant qu'organe d'orientation et de supervision de l'exécution du Projet, n'a pas permis de manager efficacement le projet. Malgré la mise en place d'un comité de coordination, le fonctionnement des différentes structures impliquées dans la gestion du projet a été moins partenarial.

## VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 6.1. Principales constatations

Selon la mission d'évaluation, le projet de « *Renforcement de la consolidation de la paix, à travers le relèvement socioéconomique, le dialogue et l'éducation des jeunes, dans les communautés touchées par le conflit dans la région du Pool et ses environs* » a démontré la pertinence de la théorie du changement. Cela peut se résumer par les points essentiels suivants :

- (1) Le projet a montré qu'il y avait de la marge de manœuvre pour échanger sur les problèmes et ainsi progressivement réduire les tensions, développer des engagements communs, construire de la confiance et de la collaboration entre les différents acteurs au niveau local.
- (2) S'attaquer aux causes profondes des conflits est un besoin ressenti au niveau local, et agir ensuite pour changer ces situations est également une nécessité. Si le projet reste en surface, la population va réclamer un travail plus entier. De même, les populations ne vont pas se contenter de dialogue, elles sont prêtes pour la mise en pratique. Elles demandent la mise en œuvre sincère et transparente de la part de l'Etat : une politique de deux poids deux mesures (comme c'est le cas dans l'approvisionnement en denrées alimentaires pour la motivation) rendrait tout travail vain.
- (3) Le travail de sensibilisation peut effectivement contribuer à faire changer certaines pratiques et comportements (par exemple en ce qui concerne la place de la femme)
- (4) Les AGR, et surtout les groupements de producteurs agricoles, ont démontré que la population peut faire énormément pour améliorer ses conditions de vie si elle bénéficie d'un bon accompagnement.

Le projet de renforcement de la consolidation de la paix a donc produit des résultats intéressants, a montré la pertinence d'investir dans des processus de dialogue, et a mis en valeur un intérêt et une réactivité au niveau local. Il a surtout créé beaucoup de matière à réflexion, qui, si elle est bien utilisée, peut fortement contribuer à des meilleurs succès à venir. Les aspects de responsabilités et de redevabilité (vis-à-vis des bailleurs et de la population) sur les moyens investis doivent être accrus.

### 6.2. Recommandations

Les recommandations formulées ci-après visent à consolider les acquis actuels. Elles prennent en compte le nouvel environnement socio-politique né de l'Accord de Cessez-le-feu et de cessation des hostilités. Ces recommandations, de nature quelque peu général, s'adressent à l'ensemble des parties prenantes au projet. La mission recommande donc :

- a) S'investir davantage dans les projets de stabilisation car leur plein succès dépend de la ferme détermination de toutes les parties prenantes.
- b) Spécifiquement, mettre davantage l'accent sur les interventions du pilier de restauration de l'autorité de l'Etat (appui à la police, appui à la justice, appui à l'administration locale et aux services de l'Etat, route, services sociaux de base).
- c) Veiller au caractère durable des activités, en s'assurant par exemple que l'approche adoptée prépare les groupements appuyés à pouvoir continuer le travail de façon autonome autant que possible après la fin du projet.

- d) Participer pleinement au dialogue aux différents niveaux et étapes d'exécution du projet et surtout mettre en œuvre les recommandations qui en ressortent.
- e) Revoir le mécanisme de coordination avec une meilleure organisation des différentes structures impliquées dans la gestion du projet.

## **ANNEXES**

## 1. Matrice d'évaluation

N°	Critères	Questions principales	Questions intermédiaires	Sources de données	Méthodes/Outils de collecte de données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données
<b>1.</b>	<b>Cadre de revue des performances du Projet de Renforcement de la Consolidation de la Paix dans le département du POOL</b>						
<b>1.1.</b>	<b>Pertinence du projet</b>	Le Projet a-t-il un bon niveau d'ancrage dans le contexte de développement du Congo ?	Le Projet contribue-t-il à résoudre une problématique de développement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports et documents de diagnostic de développement du pays</li> <li>▪ Personnes ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche documentaire</li> <li>▪ Interviews de personnes ressources et de bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectifs et stratégies du Projet effectivement visés dans les cadres de programmation de l'Etat et du SNU et du PNUD</li> <li>▪ Objectifs reconnus pertinents par les personnes ressources et bénéficiaires interrogées</li> </ul>	Faire ressortir la cohérence entre les objectifs du Projet et les différents référentiels en matière de politiques de développement, du pays, du PNUD et du SNU
			Le Projet est-il en phase avec les priorités et stratégies de développement du pays, notamment celles visées dans le PND et matière de gouvernance ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports et documents de diagnostic de développement du pays</li> <li>▪ Personnes ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche documentaire</li> <li>▪ Interviews de personnes ressources et de bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectifs et stratégies du Projet effectivement visés dans les cadres de programmation de l'Etat et du SNU et du PNUD</li> <li>▪ Objectifs reconnus pertinents par les personnes ressources et bénéficiaires interrogées</li> </ul>	Faire ressortir la cohérence entre les objectifs du Projet et les différents référentiels en matière de politiques de développement, du pays, du PNUD et du SNU
			Le Projet est-il en phase avec les cadres de programmation SNU/PNNUD, notamment par une contribution aux effets CPAP et UNDAF ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports et documents de diagnostic de développement du pays</li> <li>▪ Personnes ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche documentaire</li> <li>▪ Interviews de personnes ressources et de bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectifs et stratégies du Projet effectivement visés dans les cadres de programmation de l'Etat et du SNU et du PNUD</li> <li>▪ Objectifs reconnus pertinents par les personnes ressources et bénéficiaires interrogées</li> </ul>	Faire ressortir la cohérence entre les objectifs du Projet et les différents référentiels en matière de politiques de développement, du pays, du PNUD et du SNU
			Au niveau opérationnel, le Projet est-il en phase avec les préoccupations des bénéficiaires institutionnels (Ministères et segments utilisateurs) et des populations ciblées au niveau opérationnel ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports et documents de diagnostic de développement du pays</li> <li>▪ Personnes ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche documentaire</li> <li>▪ Interviews de personnes ressources et de bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectifs et stratégies du Projet effectivement visés dans les cadres de programmation de l'Etat et du SNU et du PNUD</li> <li>▪ Objectifs reconnus pertinents par les personnes ressources et bénéficiaires interrogées</li> </ul>	Faire ressortir la cohérence entre les objectifs du Projet et les différents référentiels en matière de politiques de développement, du pays, du PNUD et du SNU
<b>1.2.</b>	<b>Efficacité</b>	Quels sont les niveaux	Le Projet a-t-il pu mettre en place les produits qu'il devait	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>▪ Personnes ressources parties</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Produits constatés, par la mission, ou des sources autorisées, ou consignés dans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser et faire ressortir l'existence et le cadre de production de</li> </ul>

	quantitatifs et qualitatifs de réalisation des objectifs du Projet tels qu'ils ressortent de son cadre de résultats ?	délivrer ?  Ces produits ont-ils engendré les résultats/effets qui en étaient attendus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>		des documents autorisés (généralement des rapports validés) <ul style="list-style-type: none"> <li>Changements dus aux produits constatés dans l'environnement, par la mission ou des sources autorisées, ou encore consignés dans des documents autorisés (généralement des rapports validés)</li> </ul>	ces produits, ainsi que leur contribution aux effets attendus.
		Le Projet a-t-il pu mettre en place un cadre institutionnel fonctionnel pour sa gestion et sa mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre institutionnel de mise en œuvre effectivement en place et fonctionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir l'existence et le niveau de fonctionnalité et d'utilité du cadre institutionnel créé</li> </ul>
		Le Projet est-il efficace en matière de partenariats ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement de composantes spécifiques du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'engagement des différents types de partenaires (les PTF et institutionnels nationaux) dans le Projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>Cofinancements</li> <li>Participation aux organes de pilotage</li> <li>Accompagnement du suivi-évaluation, etc. ?</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir la plus-value des partenaires dans le fonctionnement et les résultats du Projet</li> </ul>
		Le Projet est-il efficace en matière de mobilisation de ressources ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement de composantes spécifiques du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau des financements mobilisés auprès des partenaires : les PTF et la partie nationale ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire ressortir l'impact des ressources des partenaires extérieurs et nationaux dans le financement du Projet</li> </ul>
		Le Projet dispose-t-il d'une stratégie de communication efficace ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de formulation/programmation, Rapports d'étape ou d'achèvement de composantes spécifiques du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un document de stratégie de communication dédié au Projet est élaboré, validé et mis en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser la qualité de la communication sur le Projet et sa plus-value en termes d'image, d'insertion dans l'environnement national et de coopération, ainsi que du point de vue des résultats stratégiques</li> </ul>
		Le Projet dispose-t-il d'une stratégie de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de formulation/programmation, Rapports d'étape ou d'achèvement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de formulation/programmation, Rapports d'étape</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un document de Suivi-évaluation est annexé au Projet ou existe séparément mais est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir le degré d'opérationnalité du</li> </ul>



		opérationnelle ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>de composantes spécifiques du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ou d'achèvement de projets spécifiques du CPAP</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dûment validé et mis en œuvre.</li> <li>Nombre de missions et de rapports de suivi et d'évaluation</li> <li>Nombre de projets évalués dans le portefeuille</li> <li>Faits documents de décisions induites par des observations et analyses faites dans le cadre du suivi-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>suivi-évaluation et sa plus-value dans l'efficacité du Projet</li> </ul>
Le Projet contribue-t-il à la promotion des thématiques transversales et des valeurs du SNU ?	Le Projet intègre-t-il systématiquement l'approche genre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'outils et de stratégies de promotion du genre au niveau du Projet</li> <li>Nombre jeunes femmes dans les recrutements du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir ce qui est fait par le Projet en matière de genre</li> </ul>	
	Le Projet intègre-t-il systématiquement une approche droits humains ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'outils et de stratégies de promotion des droits humains au niveau du Projet</li> <li>Nombre de volontaires formées aux droits humains</li> <li>Nombre de bénéficiaires finaux formés aux droits humains par les Volontaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir ce qui est fait par le Projet en matière de droits humains</li> </ul>	
	Le Projet intègre-t-il systématiquement une approche de développement de capacités aux niveaux national et local ?	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'outils et de stratégies de développement de capacités, aux niveaux national et local</li> <li>Nombre de bénéficiaires (personnes et institutions) aidés à développer leurs capacités ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir ce qui est fait par le Projet en matière de développement de capacités</li> </ul>	
	Le Projet intègre-t-il systématiquement une stratégie de renforcement de l'appropriation nationale et locale ?	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'outils et de stratégies de développement de l'appropriation nationale et locale</li> <li>Nombre de bénéficiaires (personnes et institutions) aidés à renforcer leur appropriation du Projet ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir ce qui est fait par le Projet en matière d'appropriation nationale et locale</li> </ul>	
	Quels facteurs ont affecté la réalisation des objectifs du Projet ?	Quels facteurs ont favorisé la livraison des produits du Projet, ainsi que leurs contributions aux effets et résultats attendus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des facteurs ayant facilité la mise en œuvre du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir les facteurs propices</li> </ul>
	Quels facteurs ont	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des entraves à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire</li> </ul>	

			contrarié la livraison des produits du Projet, ainsi que leurs contributions aux effets et résultats attendus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	la mise en œuvre du Projet	ressortir les facteurs défavorables
1.3.	Efficienc	Quelles ont été les conditions économiques (moyens humains, matériels et financiers) d'acquisition et de livraison de ses produits par le Projet ?	Le Projet livre-t-il ses produits sur la base des meilleurs rapports coûts-avantages ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau des Coûts comparés à la qualité des produits et des acquisitions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croisement/comparaison des coûts d'acquisition et de livraison des produits, d'une part, et de la qualité de ce qui est acquis et livré</li> <li>Mise en exergue de la qualité des procédures d'acquisition</li> </ul>
			Les procédures d'acquisition du Projet sont-elles transparentes, sincères et rationnelles ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveaux des coûts d'acquisition et de livraison des produits comparés à des standards (s'il y'en a)</li> <li>Qualité des procédures d'acquisition et de livraison, en comparaison avec les standards du PNUD en la matière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croisement/comparaison des coûts d'acquisition et de livraison des produits, d'une part, et de la qualité de ce qui est acquis et livré</li> <li>Mise en exergue de la qualité des procédures d'acquisition</li> </ul>
1.4.	Durabilité	A quelle durabilité les acquis du Projet (produits et effets sur ses différentes dimensions, y compris sur les thématiques transversales) peuvent-ils prétendre ?	Le cadre institutionnel de gestion du Projet est-il bien ancré dans l'environnement institutionnel national du Congo?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de partenariats et de relations de travail ou de sollicitation du Projet par son environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et mise en exergue signes et arguments en faveur ou en défaveur de l'interface PROJET-Environnement</li> </ul>
			Existe-t-il une stratégie de communication favorisant la connaissance et l'acceptation du Projet par son environnement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie de communication sous forme de document finalisé, validé et exécuté</li> <li>Niveau de connaissance, de reconnaissance et d'acceptation du Projet par son environnement</li> <li>Facilité de mobilisation des volontaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et mise en exergue des contributions de la communication à la reconnaissance et à l'acceptation du Projet par son environnement</li> </ul>

			Existe-t-il une stratégie de prise en charge progressive du fonctionnement du Projet par le pays, en perspective du retrait inévitable des partenaires comme le PNUD ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'une stratégie de pérennisation effectivement mise en œuvre</li> <li>▪ Rythme de progression des ressources nationales mises à la disposition du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse et mise en exergue des efforts de l'Etat pour suppléer progressivement les contributions financières des partenaires</li> </ul>
<b>2.</b>	<b>Au-delà des performances du Projet « Renforcement de la Consolidation de la paix dans le Pool »</b>						
<b>2.1.</b>	<b>Capitalisation</b>	Quels enseignements pourraient être tirés des bonnes et des mauvaises pratiques dans le Projet ?	Y-a-t-il des méthodes et actions dans le Projet, ayant un intérêt pédagogique marqué pour la poursuite du Projet et la mise en œuvre d'autres Projets analogues ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réussites majeures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse et conceptualisation/modélisation des réussites majeures et des modalités de leur transférabilité</li> </ul>
			Y-a-il des méthodes et actions du Projet à éviter pour la suite de la mise en œuvre du Projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situations d'échec manifeste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse des échecs patents et conceptualisation des voies et moyens de les éviter dans l'avenir</li> </ul>
<b>2.2.</b>	<b>Recommandations</b>	A partir des constatations clés sur l'exécution du Projet, quels ajustements et réorientations sont envisageables, et mobilisables en direction d'un nouveau Projet électoral?	Quelles recommandations peut-on faire sur la formulation et le cadre des résultats du Projet (effets, produits, ressources dédiées, indicateurs de suivi) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>▪ Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations sur la formulation et le cadre des résultats (effets, produits, ressources dédiées et indicateurs de suivi)</li> </ul>	Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)
		Quelles recommandations peut-on faire sur les contenus stratégiques opérationnelles de mise en œuvre du	Quelles recommandations peut-on faire en relation avec le cadre et l'architecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations sur l'architecture du Projet et la structure de ses composantes</li> </ul>	Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les

		Projet ?	institutionnelle de pilotage du Projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>▪ Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>			modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)
		Quelles recommandations peut-on faire sur tous autres aspects ressortis de l'évaluation comme étant importants à prendre en compte pour le nouveau Projet ?	Quelles recommandations peut-on faire sur les arrangements institutionnels et le cadre de mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>▪ Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations sur les arrangements institutionnels et le cadre de mise en œuvre</li> </ul>	Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)
				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>▪ Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations sur les stratégies opérationnelles de mise en œuvre</li> </ul>	Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)
				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>▪ Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations sur tous autres aspects ressortis de l'évaluation comme ayant de l'importance pour tout nouveau cycle de programmation</li> </ul>	Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)

## 2. Chronogramme des activités de la mission, Rencontres et Visites

Date et lieu	Activités/Personnes
12/04/2021	Prise de contact avec Messieurs Joseph IKOUBOU et Jusvi MABIKA, respectivement Conseiller au Programme Gouvernance et Spécialiste National appui à la Gouvernance au PNUD
13/04/2021	Dépôt du rapport initial
14/04/2021	Réception de la documentation /Lecture des documents
16/04/2021	Entretien avec Monsieur Théo Joseph SENGA, Conseiller à la réinsertion socioéconomique au Commissariat à la réinsertion des ex-combattants
17/04/2021	Entretien avec Monsieur Eric KINKONDA, Point focal au Ministère de l'Economie Forestière
18/04/2021	Entretien avec Monsieur KABA, Point focal au Ministère de la Promotion de la Femme
12/05/2021	Arrivée à Louingui - Entretien avec le groupement agropastoral de Loukoko - Visite du site du groupement agricole « Kimana Mpaka »
13/05/2021	Départ pour Goma Tsé-Tsé - Entretien avec le Chef du secteur agricole - Entretien avec le groupement N'Guissani - visite du site de « Dzoumouna »
14/05/2021	Départ pour Igné - Entretien avec M. Nkondi Nicaise, VP groupement « AMOUR » - Visite du site maraîcher du groupement « Amour » - Focus group avec le groupement « Frères et sœurs »

## 3. Principaux documents consultés

N°	TITRE
01	Prodoc
02	Cadre logique du projet Japon-PNUD (Juin-Déc. 2020)
03	Rapports d'activités, septembre-octobre, novembre et décembre 2020
04	Rapport de mission de suivi, 26 février-05 mars 2021
05	Rapport de mission n°1 d'identification des groupements des microprojets AGR, de visites techniques des ouvrages des travaux HIMO dans les quatre districts retenus « Projet JSB », 02-08 novembre 2020
06	Compte rendu de réunion entre le représentant du CVPFNL, le représentant des propriétaires terriens et les membres des groupements
07	Compte rendu de la réunion conjointe entre le Directeur de Cabinet de la Sous-Préfecture de Mbanza Ndounga, le CVPFNL et les groupements
08	Compte rendu de la réunion de concertation entre Madame la Sous-Préfète de Mbanza Ndounga, le représentant du CVPFNL et les membres des groupements
09	Rapport final JSB 2020-2021
10	Apport financier Projet JSB, mars 2021

#### 4. Cadre de résultats du projet

Objectifs	Activités	Indicateurs	Cibles	Résultats obtenus
Améliorer les moyens de subsistance des communautés par des actions de redressement, y compris des activités à forte intensité de main-d'œuvre et à rendement rapide pour les femmes et les jeunes à risque	Évaluation des potentialités des zones d'installation et cartographie des opportunités économiques pour la création d'activités génératrices de revenus (AGR) pour les communautés de retour et les ex-combattants	Réalisation d'une cartographie des opportunités économiques pour la création d'activités génératrices de revenus (AGR)	1	Une mission d'évaluation des opportunités a été organisée dans le département du Pool.
	Création d'emplois temporaires afin de générer rapidement des revenus pour les communautés grâce à des activités à forte intensité de main-d'œuvre et à la mise en place de plans d'épargne individuels ou collectifs par les candidats pour promouvoir des AGR ou des microprojets	Nombre d'emplois temporaires créés (dont au moins 40% de femmes)	4 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 51 groupements ont été identifiés et appuyés ;</li> <li>- 2 816 emplois temporaires ont été créés sur la base des Travaux à haute intensité de Main d'œuvre (HIMO) dont 1 316 femmes, soit 46,7%.</li> </ul>
	Soutien économique à la jeunesse pour lutter contre le déclencheur potentiel de la violence des jeunes	Nombre de jeunes ayant reçu un soutien économique en lien avec la lutte contre les déclencheurs potentiels de violence	2 000	1 060 jeunes ont bénéficié du soutien à travers les groupements dont 615 femmes soit, 58% des bénéficiaires.
Contribuer à la cohésion sociale et à la restauration de l'autorité de l'État, en améliorant le dialogue communautaire, la fourniture d'infrastructures administratives, sanitaires et de routes de desserte rurales	Renforcement des capacités et soutien à l'opérationnalisation des comités de dialogue existants	Nombre de comités de dialogue ayant reçu un renforcement de capacités opérationnelles	08	15 comités de dialogues ont été prise en compte dans le cadre du projet. Ces comités ont bénéficié d'une formation sur la gestion et la prévention des conflits et se sont vus dotés du matériel nécessaire à la mise en œuvre de leurs activités.
	Soutien à la restauration de l'autorité de l'État dans la région du Pool	Nombre de structures étatiques au niveau local réhabilitées et rééquipées en matériel de base	16	17 structures étatiques ont été dotées du matériel informatique et bureautique en vue de renforcer leur fonctionnalité et l'autorité de l'Etat. Il s'agit de : 13 districts, 2 communes, la Préfecture et le Conseil Départemental.
	Formation et financement de réseaux de jeunes leaders sur la paix et les valeurs républicaines	Nombre de réseaux de jeunes leaders sur la paix et les valeurs	04	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quatre (4) réseaux de jeunes leaders ont été redynamisés ;</li> <li>- 40 membres des réseaux des jeunes leaders des valeurs</li> </ul>

		républicaines formés et financés		<p>républicaines et de paix ont reçu une formation de recyclage en vue préparer les campagnes de sensibilisation dans le département du Pool.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 660 personnes ont été sensibilisées sur les valeurs de paix, de citoyenneté et aux valeurs morales dont 6434 femmes soit un pourcentage de 50,82%.</li> <li>- La redynamisation des radios communautaires de Kinkala, Mindouli et la Radio Citoyenne des Jeunesse de Brazzaville et production des émissions éducatives</li> <li>- La rédaction du guide sur <b>l'Éducation à Culture du patriotisme et de la citoyenneté</b> ce guide a servi à la diffusion des valeurs de paix, de citoyenneté et de patriotisme à travers les campagnes de sensibilisation et le développement des programmes radiophoniques</li> </ul>
--	--	----------------------------------	--	---

Fait à Brazzaville, le 31 mai 2021

Le consultant



**Joseph MBOUNGOU-MBIL**

